

Appel à cotisation 2020

Cher(e) ami(e) staélien(ne),

L'appel à cotisation se fait désormais en début d'année. Nous vous remercions de bien vouloir vous acquitter de votre cotisation avant le **31 octobre 2020**. Vous recevrez alors le *Cahier staélien* n°70 en décembre. Si vous effectuez votre renouvellement après cette date, votre adhésion comptera pour l'année civile suivante.

À présent, nous vous proposons une dématérialisation des courriers : vous pouvez recevoir votre appel à cotisation et votre convocation à l'Assemblée générale par **mail**, si vous le souhaitez.

M	Mme
Nom :	Prénom :
Adresse :	
Pays :	
Titre ou profession :	
Adresse Mail :	

Je renouvelle mon adhésion à la Société des Études Staéliennes en tant que membre

étudiant (15 euros) chercheur (35 euros)

enthousiaste (50 euros) donateur (égal ou supérieur à 35 euros)

et acquitte ma cotisation par l'un des moyens suivants :

adhésion par Paypal à cette adresse : <http://www.stael.org/adhesion/>

chèque bancaire en euros sur une *banque française* à l'ordre de la Société des Études Staéliennes, à envoyer à Aline Hodroge, 1A rue de la mairie – F-27670 Saint-Ouen-du-Tilleul

virement bancaire ou international sur le compte

BRED 10107 00330 00020018449 24

(IBAN : FR76 1010 7003 3000 0200 1844 924 – BIC : BREDFRPPXXX)

mandat international à l'ordre d'Aline Hodroge, 1A rue de la mairie – F-27670 Saint-Ouen-du-Tilleul

EXCEPTIONNELLEMENT, POUR LES MEMBRES HORS DE LA ZONE EURO, NOUS POUVONS ACCEPTER DES CHEQUES EN DOLLARS US SUR UNE BANQUE ETRANGERE – POUR COMPENSER LES FRAIS DE CHANGE, LA COTISATION EST ALORS DE 36 \$.
--

Quel que soit le mode de paiement, ce bulletin est à renvoyer à la trésorière :

Aline Hodroge, 1A rue de la mairie – F-27670 Saint-Ouen-du-Tilleul

tresorerie@stael.org

Je désire recevoir un reçu fiscal

Je souhaite recevoir l'ensemble des courriers par mail